L’EAU

Si tout le monde s’accorde, maintenant, à dire et reconnaître que l’eau est un bien précieux, est-elle vraiment un Bien Commun ? Après tout, chaque pays, en quelque sorte, n’est-il pas propriétaire de son eau ? Certes il y a bien des fleuves, rivières et lacs qui sont détenus en commun. Mais on pourrait considérer que l’eau qui est physiquement dans un territoire appartient à celui-ci.

Pourtant, si on réfléchit bien, chaque goutte d’eau présente sur Terre vient bien de l’évaporation d’une goutte d’eau des océans et des mers. Alors qui peut établir avec certitude d’où vient la goutte d’eau qui est dans le fleuve ? De quel océan ? De quel nuage ? De quel mélange de nuages ? Ou de molécules d’eau ? C’est pour toutes ces raisons que l’on peut établir que, comme pour la terre, l’eau est un Bien Commun dont chaque génération d’humanité est la locataire.

L’Eau nous appartient à tous. L’Eau n’est pas globalement rare en soi, car elle couvre 77,2% de la surface de la Planète. Mais elle est précieuse et trop souvent absente de certains territoires. Nous devrions ainsi considérer que chaque goutte d’eau est inestimable. D’autant plus que cette ressource, cette matière, a des propriétés physiques très étranges et sur certains côtés uniques.

Et de tout temps, quels que soient les religions, les croyances ou les savoirs, elle a été considérée comme la source de vie ou celle qui permet sa continuité.

La location de l’eau.

L’Eau est une ressource collective de l’humanité dont nous sommes que des locataires provisoires. Le mot provisoire implique que nous devons en prendre soin et que nous devons transmettre aux générations futures la même quantité d’eau que nous avons reçu des générations précédentes et avec, au moins, la même qualité.

C’est pour cela que nous devons mettre en place des politiques et des actions de recueillement de l’eau, de stockage et de purification. Et utiliser au mieux cette ressource sans l’épuiser. Mais le mot locataire indique également que nous devons être en mesure de l’utiliser pleinement et rationnellement à notre époque. Sans gaspillage, mais sans restriction drastique pour être en dessous du nombre de litres considéré comme quantité minimale d’eau pour vivre décemment. L’Organisation

Mondiale de la Santé, l’OMS, estime entre 7,5 et 12,5 litres d’eau la consommation minimale pour des activités de base par jour et par personne. Cette quantité exclue des activités pour nourrir des animaux, pour cultiver ou pour produire. Il faut également que la ressource soit financièrement abordable pour tous. On commence à voir apparaître dans certains pays, notamment, l’Inde, des situations où le prix de l’eau vendu par des acteurs privés devient prohibitif pour la majorité de la population. Mais il ne faut pas croire que ce qui arrive à l’autre bout du globe ne peut pas survenir aussi en Europe avec la tentative de mainmise dans les pays du sud de la communauté économique de la distribution d’eau par des entreprises privées.

Les guerres de l’Eau

Et c’est d’ailleurs ces problématiques aiguës d’utilisation de la ressource eau qui ont déjà créé ce que l’on appelle des guerres de l’eau. Soit entre différents pays (reportage d’Arte en 2010), soit à l’intérieur d’un pays comme en Bolivie ou à Los Angeles. Il ne faut pas être grand clerc pour voir qu’il y a de (trop) nombreuses possibilités de conflit pour des raisons d’accès et d’utilisation de l’Eau.

Il faut donc aborder la gestion de l’eau à deux niveaux, celui de la planète et celui du local. Elle est une ressource universelle. On doit considérer sa gestion à un niveau global pour l’humanité. Ce qui implique une réflexion, une stratégie, une planification à l’échelle de la planète pour des milliers d’années, si ce n’est plus. Cette gestion dans la durée se doit malgré tout de répondre aux défis du court terme. En supprimant, si ce n’en au moins en réduisant, les tensions entre pays sur l’accès et la consommation de l’eau. Les porteurs naturels de ces résolutions de conflits, de protection de la qualité de l’eau, de sa préservation, de sa consommation raisonnée et de sa répartition sont les organismes mondiaux de type ONU, Organisation de l’Unité Africaine, voire la CEE. Car on considère, à tort, que des tensions pour l’eau ne puissent pas apparaître entre membres de la CEE. Pourtant l’eau des fleuves transfrontaliers (Le Danube et le Rhin en sont deux bons exemples) est un Bien collectif par excellence. Il n’y a pas de raison pour que ceux qui vivent en aval reçoivent une eau de faible qualité, polluée pour x ou y raisons. Et il n’y a pas de raisons pour que ceux qui sont en amont ne puissent pas prélever une part adaptée de l’eau qui naît ou traverse leur frontière.

Digression sur les Institutions mondiales

Certains pourraient, à raison aussi, critiquer une ou des institutions mondiales ; qui devraient être des Biens Communs ou Publics universels ; pour leurs manques d’efficacité, de transparence, de démocratie, de planification, de prise de conscience. Mais qu’elles ne soient pas, actuellement, très utiles et pertinentes est un autre débat. La gestion et la résolution de ces points ne peuvent venir que d’institutions mondialisées et véritablement démocratiques. C’est à l’ensemble des citoyens, et de leurs représentants, de choisir et d’agir en conséquence de causes.

L’Eau est aussi un Bien Commun local

L’Eau est bien une ressource collective. Qui peut se vanter de l’avoir créée ? De l’avoir inventée ? Tout ce qui concerne l’eau sur Terre n’est qu’exploitation de cette ressource naturelle. Certes il faut des efforts, du temps, de l’énergie, des moyens, des compétences pour aller la chercher, la distribuer, la récupérer, la filtrer, la régénérer. Mais tout ceci doit être encadré en termes de rémunération. Il faut rester dans le raisonnable. Avec une vision sociale et humaine et non pas des finalités financières. Le coût de l’eau doit être le plus bas possible pour tous. Ce qui ne veut pas dire pouvoir la gaspiller sans limites. L’eau est donc un Bien Commun. Et nul ne peut s’approprier un Bien Commun ! Ce qui est dans le sous-sol d’un territoire appartient à l’ensemble de ses habitants. C’est le cas, comme on le verra plus loin, pour l’or, pour le pétrole et bien sûr pour l’eau. Aucune société de type privée ne devrait pouvoir s’occuper de la gestion de l’eau. Et encore moins pour piller et exploiter la ressource sans en faire profiter les habitants du territoire (voir la bataille de l’eau de Vittel).

Il faut donc un contrôle total des Citoyens sur la ressource. C’est à eux de décider de l’utilisation, du prix de la ressource, de ses exploitations, de sa préservation en quantité (fuites d’eau sur le réseau) et qualité. Et des montants maximums possibles de consommation suivant les nécessités d’emploi (agriculture, industrie, usage domestique…) Cela passe par la mise en place de Biens Communs à l’échelle locale. Ce qui n’empêche pas de pouvoir faire appel à des sociétés privées pour des actions temporaire et très précises comme de déboucher une canalisation, d’installer un type de matériel, etc.

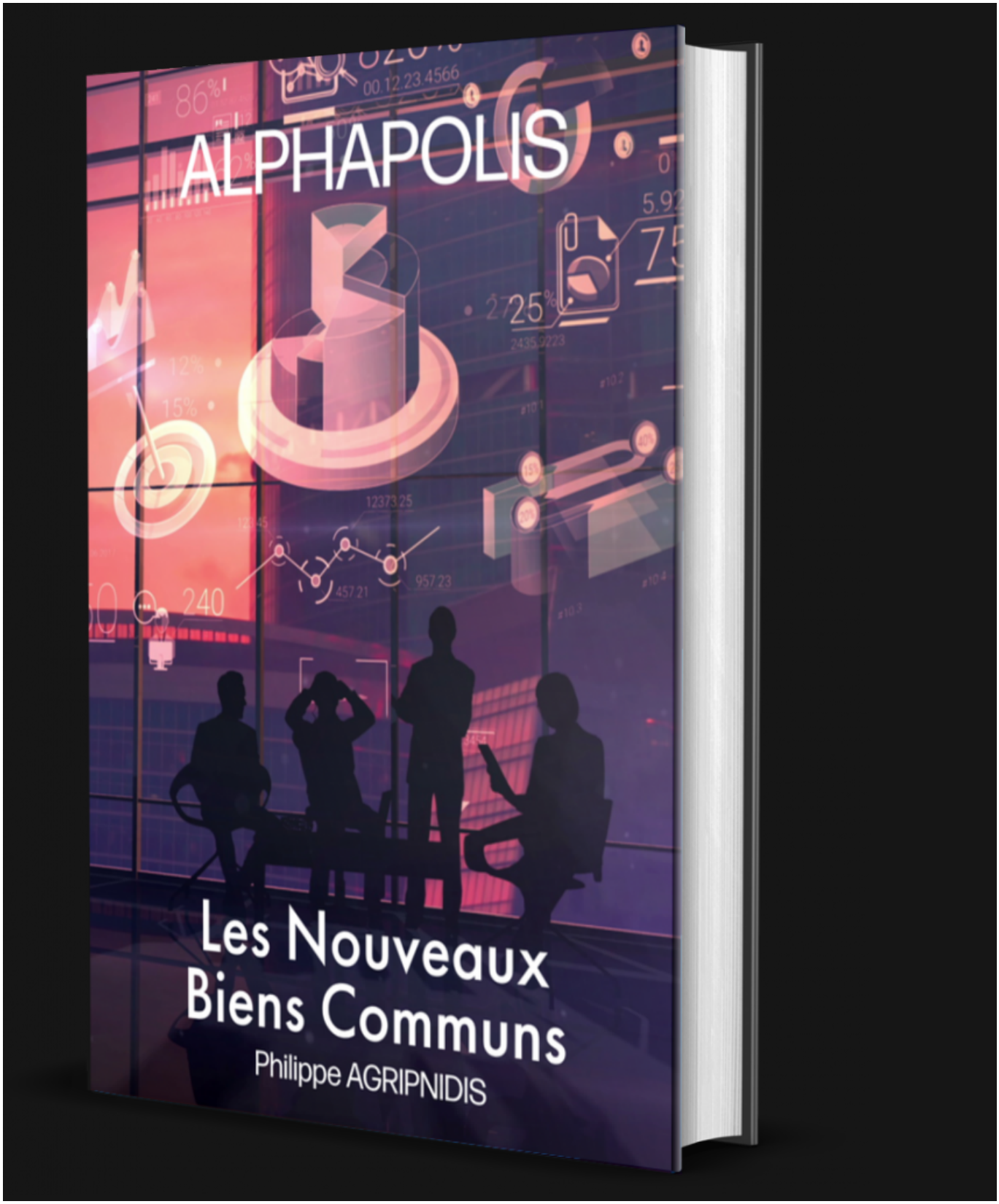
Et si les entités administratives sont trop petites (ce qui est le cas en France avec le nombre, élevé de communes sur le territoire) pour gérer efficacement la ressource,

il convient alors d’organiser des regroupements avec d’autres entités du même type et proches (communes voisines) ou de s’intégrer dans des entités plus larges (département). Mais toujours dans le cadre d’une organisation de type Bien Commun. Enfin, quelle que soit la forme de la structure, il convient à chacun de nous de tout faire pour ne pas polluer, ne pas gaspiller et utiliser au mieux cette ressource extraordinaire qu’est l’eau. Et, sans aller jusqu’à l’autonomie totale (quoique…), que tous ceux qui habitent en maison ou avec des terrains profitent pleinement de leurs possibilités de recueillir, récolter et stocker (dans les règles de l’art) la précieuse eau de pluie tombant du ciel !

Ciel qui lui aussi est un type de ressource naturelle qui doit être considéré comme un Bien Commun.

Première rédaction en février 2020




ALPHAPOLIS
Les Nouveaux Biens Communs
Philippe AGRIPNIDIS

Pour plus d’informations

Les Nouveaux Biens Communs

Ce sujet est abordé dans le livre les nouveaux Biens Communs.

Il est disponible en version numérique sur les principales plateformes de distribution.
Ou en édition imprimée sur Amazon.

